

Communiqué de presse

Vendredi 19 février 2021

Désindustrialisation de notre région : Marie-Guite DUFAY répond à Julien ODOUL

Le conseiller régional du Rassemblement National, Julien ODOUL laisse entendre dans un communiqué de presse que le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté se « désintéresse » de l'industrie et qu'il « fera de la relocalisation industrielle l'une de ses priorités ».

« Cette prise de position est plutôt étonnante quand on sait que le Rassemblement National n'a pas voté le vaste programme destiné à accompagner la relance de l'économie régionale doté de 540 millions d'euros » commente Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

« De nombreux dispositifs vertueux, innovants et inventifs ont ainsi été créés comme par exemple, le fonds de relocalisation régionale. Le Rassemblement National a encore une fois voté contre sa mise en place. Monsieur ODOUL, se réveille, s'agite mais il ne propage que des mensonges » précise la Présidente de Région.

Ce fonds de relocalisation est doté de 20 millions d'euros et répond à un double enjeu :

- Soutenir des projets de relocalisation afin de permettre de nouvelles implantations d'entreprises sur le territoire régional.
- Accompagner la modernisation de sites industriels en déclin de compétitivité et donc menacés de délocalisation.

Ce sont déjà plus d'une dizaine d'entreprises qui ont bénéficié de subventions de la Région.

Ainsi, jusqu'ici réalisés en Allemagne, **EMCO** France relocalise à Dampierre, dans le Jura, 100% des fabrications spécifiques de tapis d'entrée. **ANTOLIN** conforte son implantation à Besançon alors que l'équipementier automobile risquait de délocaliser son activité à l'étranger. **MDA**, implanté à Avoudrey et spécialisée dans la fabrication d'articles de maroquinerie relocalise lui aussi en France sa production d'accessoires. Enfin, dans l'Yonne, à Senan, **PREMIER TECH**, repris en juillet 2020, fabrique des équipements pour l'assainissement non collectif et doit maintenant investir pour internaliser la fabrication de certains équipements et sécuriser 22 emplois.

Voilà concrètement l'action de la Région pour réindustrialiser, préserver les compétences et sauvegarder des emplois.

CONTACT PRESSE :

Marie Souverbie : marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr- tél 03 80 44 34 66

Quant au plan de relance de l'Etat, **France Relance**, les dossiers sont instruits et sélectionnés dans le cadre d'une concertation permanente entre l'Etat et la Région. En Bourgogne-Franche-Comté ce sont 110 projets industriels qui sont accompagnés à hauteur de 80 millions d'euros.

« La coopération avec le Préfet de Région et ses services est totale. Notre région est la première accompagnée au niveau national. Elle capte ainsi 9% des projets industriels et plus de 7% du montant total des aides. » se réjouit Marie-Guite DUFAY.

CONTACT PRESSE :

Marie Souverbie : marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66